

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 août 2023 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC

02 - Election des adjoints à la maire déléguée de la commune déléguée de Vire

Monsieur Le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'article L2122-7-2 modifié du CGCT prévoit que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L2122-7 du CGCT, à savoir, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu l'article L2113-14 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L2122-7-2 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération n°3 du 3 juillet 2020 du conseil municipal de la commune de Vire Normandie créant un conseil de commune pour la commune déléguée de Vire et fixant à 25 le nombre de conseillers communaux siégeant au conseil de la commune déléguée de Vire,

Considérant la démission de Marc ANDREU SABATER en qualité de maire délégué de la commune déléguée de Vire, dont l'acceptation par Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Vire a été notifiée le 1^{er} juin 2023,

Considérant le procès-verbal actant l'élection de Madame Lyliane MAINCENT en qualité de maire déléguée de la commune déléguée de Vire, lors du conseil municipal du 3 juillet 2023,

Considérant la délibération n°1 en date du 29 août 2023 du conseil municipal de la commune de Vire Normandie fixant à 4 le nombre d'adjoints à la maire déléguée de la commune déléguée de Vire,

Considérant la désignation par les membres du conseil municipal de Gérard MARY, Eric DUMONT et Corentin GOETHALS en qualité d'assesseurs,

Considérant que le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint à la maire déléguée de Vire,

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-200060176-20230829-D2023082902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023
Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/02 du 29 août 2023 à 20h30



Considérant qu'à l'issue de ce délai, le maire a constaté le dépôt d'une seule liste, laquelle a été déposée par la Maire déléguée de Vire, composée de :

- 1 – BALLÉ Marie-Noëlle
- 2 – MALLÉON Philippe
- 3 – MOREL Marie-Odile
- 4 – COURTEILLE Jacques

Après avoir procédé au scrutin secret,

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	36
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	17
Nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue des suffrages exprimés	10

Liste	Nombre de voix
Liste déposée par la Maire déléguée de Vire composée de : 1 – BALLÉ Marie-Noëlle / 2 – MALLÉON Philippe / 3 – MOREL Marie-Odile / 4 – COURTEILLE Jacques	19

La liste déposée par la Maire déléguée de Vire, composée de : 1 – BALLÉ Marie-Noëlle / 2 – MALLÉON Philippe / 3 – MOREL Marie-Odile / 4 – COURTEILLE Jacques ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, les élus qui la composent sont élus adjoints à la maire déléguée de la commune déléguée de Vire.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023

Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/02 du 29 août 2023 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 28

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 19

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents: 0

Le 29 Août 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 23 Août 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 23 Août 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri		<input checked="" type="checkbox"/>		Joël DROULLON
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023
Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/02 du 29 août 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal		<input checked="" type="checkbox"/>		
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		
COUASNON Serge		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		
GELEZ Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/>		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082902-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023

Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/02 du 29 août 2023 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.